



Des relevés précis réalisés sur le terrain

## La forêt de la Commanderie observée à la loupe

Depuis 2004, la forêt domaniale de la Commanderie fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique (DUP). L'acquisition par l'État de parcelles boisées privées portera sa surface à 2 500 hectares en 2019. Pour gérer cette nouvelle forêt, encore faut-il bien la connaître. L'ONF y travaille en réalisant un inventaire de ses arbres.

Pendant 3 mois, les agents de l'ONF sillonnent les 2 400 hectares de forêt pour installer et mesurer 180 placettes d'inventaire. Ces emplacements, localisés avec un GPS, couvrent chacun une surface de 500 m<sup>2</sup>.

À l'intérieur, les forestiers y recueillent plusieurs renseignements. **Ils identifient, décrivent et mesurent les arbres** : espèce, diamètre, hauteur, état sanitaire. Puis analysent la végétation basse, notent les caractéristiques du sol et la capacité de la forêt à se renouveler. La richesse biologique est également évaluée par la présence ou non de bois mort.

Une fois traitées, **ces données offriront un portrait précis de la forêt de la Commanderie**. En repassant tous les 10 ans sur ces placettes, les forestiers peuvent connaître son évolution : croissance des arbres, renouvellement de la forêt, prélèvement de bois...

### LA FORÊT AUPARAVANT PASSÉE AU SCANNER

Avant l'inventaire au sol, **une observation par les airs a été effectuée**, avec une technique de relevé laser par avion : le Lidar. En survolant la forêt, il envoie des impulsions au sol pour recueillir des informations. Ce dispositif produit des images en 3D fournissant **une cartographie extrêmement fine** : végétation forestière, relief du sol, hauteur, nombre et densité des arbres. Ces données enrichiront les relevés effectués au sol par les agents.

Les résultats issus de ces inventaires seront connus à la rentrée 2017.

### À QUOI VONT SERVIR CES DONNÉES ?

Grâce à ces analyses, l'ONF récolte de nombreuses informations sur la forêt de la Commanderie. Sa gestion repose sur un document, appelé aménagement forestier. Celui-ci programme, sur une période de 20 ans, les actions à mener dans la forêt en prenant en compte divers enjeux : écologiques, économiques, sociaux et paysagers. Les résultats issus de l'inventaire serviront à préparer le nouvel aménagement de la Commanderie qui entrera en vigueur en 2020.